

bioactualités

5/10

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

JUIN



BIOWAS ?
BIOWIE ?
BIODIVERSITÄT !

NÄCHSTE
TOUR :



... mais encore:

Le Bœuf de Pâturage bio a le vent en poupe Page 10

Marché du lait: Inversion de tendance? Page 14



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Céréales bio

Nous offrons les meilleurs prix pour vos céréales bio. Céréales fourragères avec prix supplémentaire en contre-affaire avec les aliments.

- Céréales panifiables
- Céréales fourragères
- Colza, soja, lin etc.

Nos centres de pris en charge :

3206 Biberen, Mühle Rytz AG

3144 Gasel, Mühle Rytz AG

2805 Soyhières, Entrepôt de Bellerive

Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional  **PROVIMI KLIBA**



Céréales indigènes bio

Nous prenons toutes vos céréales

Nous investissons dans notre moulin bio

- Qualité et sécurité maximales
- Compétence en production animale
- Assortiment complet

Dans votre
LANDI
ufa.ch

Service technique UFA
Puidoux
058 434 09 00

Zollkofen
058 434 10 00



LINUS SILVESTRI AG

Commerce de bétail

9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen

natel 079 222 18 33

Franz Steiner, Einsiedeln

natel 079 423 14 62

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

Nous cherchons:

Nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

- Partenaires pour achat de remotes et engraissement
- Partenaires avec vaches mères et engraissement

Éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac

Éleveurs de vaches mères bio pour la production de remotes d'engraissement

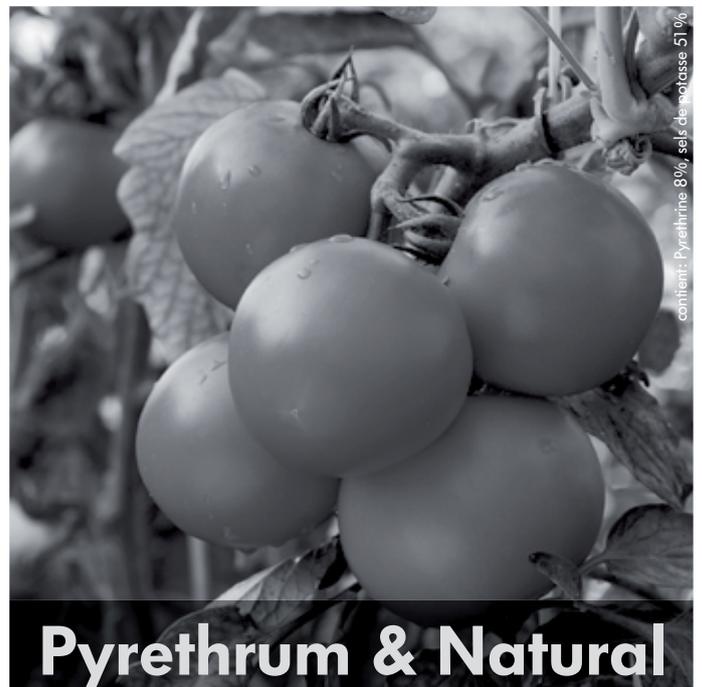
Vos avantages:

Possibilités d'écoulement intéressantes et durables dans les programmes Bœuf de pâturage BIO® et Aubrac Bio.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remotes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



contient: Pyrethrine 8%, sels de pectase 51%

Pyrethrum & Natural

contre les pucerons et les acariens

Andermatt Biocontrol AG
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
Téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



Le Bourgeon mène la marque

Le bio favorise la biodiversité. Des études le montrent: on trouve 30 pour cent d'espèces animales et végétales de plus dans les fermes bio que dans les exploitations conventionnelles. Entre autres parce que les fermes bio offrent à la nature plus d'espace pour épanouir ses forces autorégulatrices. Ce qui semble esthétique n'est que les simples mécanismes écologiques: les fermes bio comptent par exemple un tiers de surfaces de compensation écologique de plus que les exploitations conventionnelles. Ces surfaces écologiques offrent par exemple des abris aux ichneumons qui en remercient les paysans bio en luttant contre les pucerons. Pour montrer ce genre d'interactions au grand public, plus de 50 fermes biologiques Bourgeon ouvrent en Suisse leurs portes jusqu'au 12 septembre pour offrir à des milliers de consommateurs et de consommatrices la possibilité de mieux connaître l'agriculture biologique. Les producteurs bio peuvent réellement être fiers de la biodiversité de leurs domaines – et pas seulement depuis que l'ONU a décrété 2010 Année internationale de la Biodiversité car, en misant sur une approche globale, les pionniers bio ont «produit» de la biodiversité depuis le début.

Voilà pourquoi l'agriculture biologique a longtemps considéré que la PI était «quelque chose d'incomplet» du point de vue de l'écologie. Or les producteurs à la coccinelle ont réussi, grâce à la puissance financière de la Migros (TerraSuisse), à prendre pied dans la conscience des consommateurs sensibilisés par l'écologie. Et leur système de points de biodiversité leur permet même de surclasser en nombre de points l'une ou l'autre ferme Bourgeon – bien qu'ils continuent de pouvoir utiliser des herbicides, une contradiction en soi pour les paysans bio. Pas étonnant que les producteurs de Bœuf de Pâturage BIO (Bio-Weide-Beef) s'énervent de devoir maintenant remplir les conditions du système de points utilisé par IP-Suisse! Mais quand on prétend être et rester la meilleure marque bio, un système de points ne peut pas – guerre paperassière mise à part – être un réel obstacle. Ou bien?



Stephan Jaun, Rédacteur en chef

bioactualités



4



8



14



19

BIODIVERSITÉ

4 Journées portes ouvertes dans les fermes bio

Plus de 50 fermes Bourgeon ouvriront leurs portes cet été aux visiteurs qui viendront pour mieux comprendre ce qu'est la biodiversité et pour voir d'où viennent les produits bio.

POLITIQUE

8 Infractions et sanctions

– À petites causes grands effets?

Des infractions insignifiantes peuvent entraîner des sanctions très graves pour les paysans. Les nombreux cas où elles sont exagérées montrent que le principe de la proportionnalité n'est pas toujours respecté. Sans compter que les cantons ne jugent pas tous aussi sévèrement. Les réductions des paiements directs pour cause d'infractions sont en discussion sous la Coupole fédérale.

PRODUCTION

12 Le Bœuf de pâturage BIO progresse

la Migros veut étendre son programme «Bœuf de pâturage BIO». Ouverture d'une alternative à l'engraissement classique des veaux ou du gros bétail bovin.

MARCHÉ

14 Bientôt pénurie de lait bio?

La Product manager Magda Blonkiewicz pense qu'il est possible d'écouler plus de lait bio. Urs Brändli, le président de la CT Lait bio, approuve et pense qu'à moyen terme le lait va être payé plus cher aux producteurs – c'est la seule possibilité de garantir à long terme la production de lait bio.

RUBRIQUES

12 Brèves

16 Conseils

16 Impressum

17 Agenda

18 Le dernier mot

19 Petites annonces

Photo de couverture:

«Bioquoi? Biocomment? Biodiversité!»:

Hanna Scheuring au Schluchtalhof à Wädenswil ZH.

Photo: Marion Nitsch

Faire vivre la biodiversité

Les fermes bio contribuent plus à la biodiversité que les exploitations conventionnelles. Les Journées portes ouvertes dans les fermes bio permettent aux visiteurs de voir comment les vieux arbres, le bois mort, les bandes prairiales ou les mares qu'on trouve dans les fermes Bourgeon contribuent à cette richesse naturelle. Les visiteurs découvrent ce que le ver de terre signifie pour le sol et le rouge-queue à front blanc pour les terres cultivées, mais aussi d'où viennent les produits bio.

Des boucles blondes débordent du grand chapeau de Madame Champdefleur-Dubois. Sa veste équipée d'une énorme loupe et couverte de trucs la fait ressembler à une cinéaste animalière en pleine savane. Mais Madame Champdefleur-Dubois n'est pas en train de traverser le Serengeti mais une ferme bio de Wädenswil. Derrière elle, un tas de bottes de paille.

En fait c'était son mari, un naturaliste renommé, qui aurait dû guider les visiteurs et les visiteuses sur le domaine du Schluchtal de la Famille Fankhauser de Wädenswil. Mais Champdefleur-Dubois est au lit avec de la fièvre. Sa femme l'a donc remplacé au pied levé, se familiarisant avec le thème de la biodiversité en étudiant les notes de son mari. La visite commence donc par des excuses: Madame Champdefleur-Dubois souligne qu'elle n'est pas spécialiste de la question et salue nerveusement ce public imprévu.

On finit par comprendre lentement qu'on nous mène en bateau: Le fameux Professeur Champdefleur-Dubois n'enseigne dans aucune université et n'a pas la fièvre – car Madame Champdefleur-Dubois est une actrice dont le vrai nom est Hanna Scheuring. À 44 ans, connue Outre-Sarine par «Fascht e Familie», «Lüthi und Blanc» ou par le théâtre, s'est mise dans la peau de l'épouse d'un naturaliste sur mandat de Bio Suisse, de la Cop et du FiBL. Ces trois partenaires veulent profiter de l'Année internationale de la Biodiversité de l'ONU pour encourager la biodiversité dans 50 fermes Bourgeon de toute la Suisse. En même temps, diverses actions et activités participatives doivent sensibiliser la population à l'importance et à la protection de la biodiversité.

Un tiers d'espèces en plus

L'importance de la biodiversité peut donc être découverte par exemple dans la ferme de la famille Fankhauser de Wädenswil, qui aura ouvert ses portes au public les 26 et 27 juin. Elle s'occupe ici dans un paysage idyllique d'une ferme de 32 hectares avec 25 vaches mères et leurs veaux, 10 brebis et

leurs agneaux, des porcs à l'engraissement, des poules et des chevaux en pension. Des arbres fruitiers et des champs de céréales complètent le tableau. Les journalistes avaient déjà pu découvrir la ferme en mai et écouter comment Hanna Scheuring, alias Madame Champdefleur-Dubois, raconte la biodiversité: «Étymologiquement parlant, le bio c'est la vie. Et la diversité, c'est quand la vie revêt de nombreuses formes. La biodiversité est donc la diversité de la vie, et on distingue trois sortes de diversité: celle des écosystèmes, celle des espèces et celle des patrimoines génétiques.»

De nombreuses études prouvent que la biodiversité est plus riche dans les fermes bio que dans les exploitations conventionnelles: on y trouve en moyenne un tiers d'espèces en plus et le double d'individus. «Voilà pourquoi les paysans bio sont les

meilleurs ambassadeurs de la biodiversité», a souligné Regina Fuhrer la présidente de Bio Suisse lors du point de presse. Cela s'explique par la moins grande intensité des cultures et par jusqu'à 72 pour cent de surfaces naturelles en plus pour abriter des espèces animales et végétales typiquement locales.

En font par exemple partie les surfaces avec des arbres fruitiers haute-tige comme la guide Champdefleur-Dubois peut en montrer dans la Ferme du Schluchtal. Les moutons broutent entre les arbres clairsemés dont les premières branches sont à 1.60 mètre de hauteur. Les arbres fruitiers haute-tige n'enrichissent pas seulement le paysage, ils sont aussi des biotopes importants: chauves-souris et frelons trouvent des cavités dans les vieux arbres, la chouette chevêche chasse volontiers ses proies dans les prés-vergers. On a



Hanna Scheuring alias Madame Champdefleur-Dubois guide les visiteurs pendant la visite du domaine du Schluchtalhof à Wädenswil ZH.

pu compter au total jusqu'à plus de 1000 insectes, araignées et mille-pattes et plus de 40 espèces d'oiseaux nicheurs dans le verger, et le nombre d'espèces y est supérieur que dans les vergers basse-tige qui permettent une utilisation plus intensive et plus rationnelle.

Vivre sous la surface

Pendant la visite du domaine agricole, que Madame Champdefleur-Dubois conduit énergiquement avec son parapluie vert, l'épouse du naturaliste attire aussi l'attention sur des surfaces de compensation écologique moins frappantes: par exemple des tas de bois mort dans lesquels les hérissons peuvent hiberner, des bandes prairiales dans lesquelles nichent des alouettes des champs, ou encore des mares pour le sonneur à ventre jaune, un crapaud menacé par les routes et l'agriculture intensive.

Les cultures pratiquées dans les fermes bio, explique Madame Champdefleur-Dubois, changent souvent pour éviter les problèmes de maladies et de ravageurs. Un lecteur MP3 lui permet de faire entendre les oiseaux qui pépient et chantent dans les fermes bio comme le rouge-queue à front blanc, l'alouette et le gobe-mouche gris. La vie est aussi plus intense sous la surface des champs bio que des

champs conventionnels: on y trouve de très nombreux vers de terre dont les tunnels permettent à l'eau de pluie de mieux s'infiltrer dans la terre au lieu de ruisseler et de l'éroder.

Une pomme bio pour contribuer à la biodiversité

Soudain Madame Champdefleur-Dubois tire de son grand sac à bandoulière un verre plein de terre noire. «Est-ce que quelqu'un veut fouiller dans la terre et chercher un ver de terre?» demande-t-elle à la ronde. «Il y a aussi une récompense – des bons acidulés en forme de vers de terre.» On voit bien que son rôle de naturaliste improvisée plaît à Hanna Scheuring: elle s'écarte sans cesse du scénario, complète un point, en laisse tomber un autre, lance une plaisanterie à ses auditeurs.

«C'est la grande différence avec le théâtre, où j'ai un texte fixe: ici je peux improviser et me mettre totalement au diapason des visiteurs», dit cette actrice et consommatrice de produits bio convaincue qui avoue cependant que, à part la conviction que le bio est meilleur que le non bio, elle ne savait pas grand-chose sur le bio avant de jouer ce rôle de guide. «Maintenant je remarque les surfaces de compensation écologique quand je fais

mon jogging, et je comprends mieux ce qu'est le bio.»

Hanna Scheuring, qui se mettra encore sept fois dans la peau de Madame Champdefleur-Dubois, touche ici un point important que la Journée des portes ouvertes dans les fermes bio doit permettre d'expliquer aux visiteurs: Les consommatrices et les consommateurs qui achètent des produits bio n'achètent pas seulement un morceau de qualité de vie pour eux et leur famille, car acheter des produits bio n'est pas un style de vie mais une contribution à la biodiversité. «Quand vous achetez une pomme Bourgeon, vous favorisez la biodiversité», explique Madame Champdefleur-Dubois. Le fait que cela s'accompagne d'un prix plus élevé pour les produits bio s'explique par exemple par la production animale moins intensive, le renoncement aux pesticides et aux engrais chimiques de synthèse ainsi qu'aux herbicides, mais aussi par la transformation des produits sans additifs artificiels.

Montrer ce contexte est aussi un souhait de Werner Fankhauser et de Karin Hüppi Fankhauser du Schluchtalhof, leur ferme certifiée Bourgeon depuis 2003. Infirmière et agriculteur, la reconversion était pour eux question de conviction. Werner Fankhauser avait surtout été impressionné par quelques pionniers bio des environs, qui avaient dû à l'époque supporter qu'on se moque de leurs idées.

Rouge-queue à front blanc et alouettes des champs

C'est notamment grâce à la Coop que ces pionniers ne doivent plus vendre tous leur produits en direct: Avec 50 % de parts de marché, ce grand distributeur qui favorise l'agriculture biologique depuis 1993 est aujourd'hui le leader du marché suisse des produits bio. La collaboration entre la Coop et le FiBL avait démarré avec un projet pour l'encouragement de la production de pommes bio – et aujourd'hui le FiBL l'aide par exemple à développer des nouveaux produits ou à trouver des producteurs bio dans le Sud. La collaboration avec Bio Suisse est aussi de tradition pour la Coop, dont le Fonds pour le développement durable finance le projet «Journées portes ouvertes dans les fermes bio». «Nous ne voulons cependant pas nous limiter exclusivement à la communication des prestations de l'agriculture biologique pour la biodiversité», a affirmé lors du point de presse Christian Waffenschmidt, le responsable des labels durables de la Coop. Donc on élabore avec les partenaires Bio Suisse, FiBL et



Photos: Marion Nilsch

«Donc le Bio c'est la Vie. Et la diversité, c'est quand la vie revêt de nombreuses formes», explique Madame Champdefleur-Dubois.

l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse un autre projet dont le but est d'améliorer encore la biodiversité des fermes Bourgeon. Ces trois prochaines années, au moins 50 fermes Bourgeon recevront gratuitement les conseils du FiBL ou de consultants environnementaux pour améliorer judicieusement la biodiversité de leurs domaines (cf. bio actualités 2/2010, page 7, et l'encadré de la page 7 de ce numéro).

Eric Wyss, le vice-directeur du FiBL: «L'analyse des conditions qui règnent dans chaque ferme permettra de déterminer quelles mesures doivent être prises pour optimiser l'écosystème.» L'objectif est entre autres de réintroduire des espèces caractéristiques comme le rouge-queue à front blanc, car si cet oiseau chanteur qui aime les cavités des vieux arbres des ver-

gers clairsemés s'installe dans une région, on peut être sûr que d'autres espèces animales s'y sentent bien.

Des experts aideront les fermes du projet à réaliser les changements nécessaires, et une vérification de l'efficacité des mesures sera effectuée plus tard. Les agriculteurs du projet recevront aussi une contribution de 1000 francs pour les semences et les plants. Des panneaux placés dans la ferme et au bord des champs informeront le public sur le projet et sur la biodiversité de la ferme bio. Et on peut ouvrir les oreilles: Il y a toujours des alouettes des champs qui nichent sur les terres du Schluchthalhof. Le chant de l'alouette est très typique, une longue suite ininterrompue de trilles émise tout en volant. Et si le projet réussit, on pourrait bientôt réentendre le sifflement aigu et le gazouillis du rouge-queue à front blanc.



«Est-ce que quelqu'un veut fouiller dans la terre et chercher un ver de terre?»

Le **Fonds Coop pour le développement durable** soutient ce projet.



Annett Altwater

Journées des portes ouvertes dans les fermes bio, toujours de 10 à 16 heures

Date	Nom	Adresse	NPA	Localité	Canton
19 juin	Franz und Maya Helfenstein-Probst	Oberhasli	6032	Emmen	LU
20 juin	Jakob Studhalter	Knolligen	6048	Horw	LU
19 et 20 juin	Ruedi Lischer	Längmatten 6	6196	Marbach	LU
19 juin	Christian Meier	Sonnenhof	6277	Kleinwangen	LU
19 und 20 juin	Anita Caduff und Michael Reichmuth	Biohof Fluofeld, alter Pilgerweg 4	6414	Oberarth	SZ
19 juin	Meinrad Betschart	Rickenbachstrasse 155	6432	Rickenbach	SZ
27 juin	Susanne und Siegfried Renggli	Litzibuch	8966	Oberwil-Lieli	AG
26 juin	Kaspar Günthardt	Brüederhofstrasse 3	8108	Dällikon	ZH
26 et 27 juin	Alfred Spaltenstein	Rankstrasse 90	8302	Kloten	ZH
26 juin	Andreas Ott	Hof Wagenburg	8607	Aathal-Seegräben	ZH
27 juin	Steffi Ackermann-Alt	Hüttenberg	8758	Obstalden	GL
26 et 27 juin	Werner Fankhauser und Karin Hüppi Fankhauser	Schluchthalhof, Obere Bergstrasse 119	8820	Wädenswil	ZH
26 juin	Josef und Rita Bamert-Ronner	Rosenbergerhof	8856	Tuggen	SZ
26 et 27 juin	Familie Schneebeli-Iten	Weid	8912	Obfelden	ZH
26 et 27 juin	Urs und Lejsa Hans	Pünthof, Neubrunn 1672	8488	Turbenthal	ZH
3 juillet	Bronya Dehlinger und Alfred Schädeli	FiBL Hof, Ackerstrasse 1	5070	Frick	AG
4 juillet	Kai und Maja Tappolet	Unterneuhaus 197, Zur alten Post	8217	Wilchingen	SH
3 et 4 juillet	Rainer Früh	Rütenen	8451	Kleinandelfingen	ZH
3 et 4 juillet	Stefan Sommer	Gutsbetrieb Ulmberg	8272	Ermatingen	TG
10 juillet	Walter und Dina Langenegger	Bommes 3	9056	Gais	AR
10 et 11 juillet	Hans Oppikofer	Mausacker	9314	Steinebrunn	TG
10 et 11 juillet	Rolf und Judith Bischofberger	Obereggerstrasse 50	9442	Büriswilen	AI
17 et 18 juillet	Ronald Cahenzli	Quadras 181	7157	Siat	GR
17 et 18 juillet	Sep Benedetg Candinas	Cuntrin 55	7175	Sumvitg	GR
18 juillet	Menduri Willy	Suot Chesas	7523	Madulain	GR
17 et 18 juillet	Famiglia Zanetti-Lazzarini	Azienda Agricola Biologica, AI Canton	7746	Le Prese	GR
7 et 8 août	Angela e Mario Tognetti-Micheletti	Al piano 23a	6592	San Antonino	TI
7 et 8 août	Giacomo Kolb	Al pianasc	6994	Aranno	TI
14 et 15 août	Daniel Ritler	Ried	3919	Blatten	VS
14 et 15 août	Peter Burri	Derfji	3926	Embd	VS
14 août	Berglandprodukte		3995	Ernen	VS
21 août	Ernst Renfer-Fahrni	Eichholz 79	2543	Lengnau	BE
21 et 22 août	Sarah und Theo Schädeli	Oberdettigenstrasse 9	3043	Uettligen	BE
21 août	Stiftung Bächtelen	Grünaustrasse 53	3084	Wabern	BE
21 août	Urs und Hans Siegenthaler	Schwand	3110	Münsingen	BE
22 août	Peter und Ursula Bühler	Biohof Geist 68	3663	Gurzelen	BE
28 août	Famille Bertrand Comtesse	Agriculture Féérique	2063	Engollon	NE
28 et 29 août	Esther et Jean-Marc Auroi-Streun	La Salamandre	2534	Orvin	BE
4 septembre	Gîte rural des Vergers	Avenue des Vergers 70	1963	Vétroz	VS
11 septembre	François-Philippe Devenoge	La Forge	1304	Dizy	VD

«Nous voulons montrer d'où viennent les produits bio»

La ferme de Werner Fankhauser (48 ans) et de Karin Hüppi Fankhauser (39 ans) est l'une des 50 fermes Bourgeon qui participent aux Journées des portes ouvertes dans les fermes bio pour faire progresser la biodiversité.

Les Fankhauser désirent montrer au public comment ils prennent soin de la biodiversité dans leur ferme. Ça donne bien sûr du travail, mais ça doit permettre de sensibiliser les consommateurs et consommatrices et d'attirer une nouvelle clientèle.

bio actualités: Monsieur Fankhauser, pour cette Journée portes ouvertes dans les fermes bio vous invitez chez vous des gens de toute la Suisse. Appréciez-vous que des inconnus viennent dans votre ferme?

Werner Fankhauser: Nous avons déjà loué notre ferme pour des événements privés, et ça nous a permis d'avoir de l'expérience dans l'accueil du public. Rien de nouveau pour nous. Nous aimons aussi le contact avec les clients que nous voyons chaque semaine au marché de Wädenswil. La vente directe est en outre riche en réactions directes. Nous avons d'ailleurs organisé l'année passée notre premier Brunch du 1^{er} août.

Karin Hüppi: À cette occasion les gens sont même venus de Berne et de Bâle! Ce n'est donc pas forcément une clientèle locale qui revient au marché, mais ces gens ont vu notre ferme et notre salle des fêtes: peut-être s'en souviendront-ils quand ils voudront organiser une fête.

Qu'est-ce que vous allez montrer aux gens lors de cette journée portes ouvertes?

Karin Hüppi: Nous voulons que les consommateurs et consommatrices voient en quoi consiste notre travail et d'où viennent les produits bio qu'ils achètent. Nous souhaitons que les gens qui viennent prennent conscience qu'en achetant des produits bio ils soutiennent aussi la biodiversité.

Werner Fankhauser: Nous espérons bien sûr aussi recevoir beaucoup de gens de la région qui reviendront ensuite à notre stand de marché!

Que pensez-vous du circuit conçu pour

cette journée par Bio Suisse, le FiBL et la Coop?

Werner Fankhauser: Le circuit de visite est bien conçu pour le public: les visiteurs reçoivent de manière divertissante beaucoup d'informations sur la biodiversité, et ma femme et moi sommes à disposition pour répondre aux questions supplémentaires et compléter l'information si nécessaire.

Participer à cet événement vous donne-t-il beaucoup de travail?

Karin Hüppi: Cela nous donne énormément de travail parce que nous ne pouvons pas savoir combien de gens viendront et voudront se parquer et se restaurer sur place. Comme nous devons engager des auxiliaires et organiser un programme cadre, nous serions heureux que les gens s'annoncent à l'avance.

Vous participez aussi au projet d'amélioration de la biodiversité dans les fermes Bourgeon, qu'espérez-vous en retirer?

Werner Fankhauser: Nous sommes impliqués dans deux projets de réseautage, dont le projet de vergers haute-tige Horigen-Wädenswil, qui a pour but de favoriser la biodiversité et la réinsertion du

i Pour en savoir plus

www.schluchtalhof.ch
www.bio-suisse.ch
www.fibl.org
www.coop.ch

Encourager la biodiversité

Le projet triennal «Encouragement de la biodiversité dans les fermes Bourgeon» a suscité un grand intérêt: plus de 50 fermes bio se sont inscrites, et les consultations ont déjà commencé. Nous ne saurons que vers la fin de cette année si d'autres fermes pourront être prises en charge en 2011 et en 2012. Les personnes intéressées voudront bien tenir compte des informations publiées dans le bio actualités ou s'adresser directement à Karin Nowack, Bio Suisse, tél. 061 385 96 46, courriel karin.nowack@bio-suisse.ch.



Photo: Marion Nitsch

C'est le samedi 26 juin et le dimanche 27 juin que Karin Hüppi Fankhauser et Werner Fankhauser ouvriront au public leur Schluchtalhof à Wädenswil ZH.

rouge-queue à front blanc. Nous espérons que les conseils avisés du FiBL et le soutien de la Coop et de Bio Suisse nous permettront d'améliorer encore la qualité de nos surfaces de compensation écologique.

Interview: Annett Altvater

Pour trois mètres de fil de clôture

Il est bien connu que des contrôles sérieux et des sanctions pertinentes en cas d'infractions sont la mesure efficace pour que l'agriculture biologique inspire confiance. Les consommateurs ne sont en effet prêts à payer des prix plus élevés aux agriculteurs que s'ils savent que leurs produits tiennent vraiment leurs promesses.

Les contrôles et les sanctions sont néanmoins régulièrement source d'exaspération dans les entreprises agricoles, et pas seulement à cause de la charge administrative toujours plus lourde, mais aussi à cause de la gravité des sanctions qui peuvent être prononcées même en cas d'infractions insignifiantes.

Voici un exemple tiré de la pratique: Dans sa stabulation libre, l'agriculteur Bourgeon Hans Z. avait séparé trois vaches taries pour pouvoir les nourrir conformément à leurs besoins. Vu que ces vaches grimpaient toujours dans la crèche, il a tendu trois mètres de fil de clôture électrifié pour les en empêcher.

Ce fil ne restreignait cependant ni l'accès au fourrage ni la liberté de mouvement des vaches lorsqu'elles mangeaient. Lors d'un contrôle surprise, le contrôleur avait signalé à l'agriculteur que l'utilisation de fil de clôture dans la stabulation contrevenait à l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Une fois protocolée, cette infraction a mis en branle toute une avalanche de sanctions:

- Premièrement cette infraction à l'OPAn a été sanctionnée d'après l'ordonnance sur les paiements directs par une amende de 100 francs par vache concernée. Hans Z. s'est donc vu infliger une déduction de 300 francs sur ses paiements directs.
- Deuxièmement cette infraction a été suivie d'une sanction par rapport au Cahier des charges de Bio Suisse et à l'ordonnance sur l'agriculture biologique. Pour Z., les 15 points de sanctionnement ont provoqué une perte de 350 francs sur la contribution bio.

- Troisièmement cette infraction provoque aussi des retenues forfaitaires dans les programmes SRPA (sorties régulières) et SST (stabulations particulièrement respectueuses des animaux): Z. a perdu pour les deux programmes et pour l'ensemble de ses 35 unités de gros bétail bovin 30 pour cent des contributions, soit moins 945 francs pour la SST et moins 1890 francs pour la SRPA.

L'agriculteur Z. a donc perdu au total 3'485 francs de paiements directs pour trois mètres de fil de clôture placés au mauvais endroit puisque cela aurait été parfaitement autorisé au pâturage.

Les paysans bio sont plus fortement touchés

Comme nous l'avons dit, les contrôles contribuent à garantir la haute qualité des produits bio. Cependant, les sanctions comme celles de l'exemple sont ressenties comme exagérées et injustes. Le risque

ANGRO PLUS+ QM

Combinaison des substances biologiques actives

- ✓ la feuille est plus tonifier et plus juteux
- ✓ les fleurs sont plus repues et plus colorées
- ✓ les fruits sont plus riches
- ✓ la augmentation de la qualité et quantité est mesurable
- ✓ plus matière sèche même longue en stock

Pour la nature, de la nature, avec la nature

ANGRO GmbH Tel: 081 330 00 70
CH-7205 Zizers eMail: office@angro-qm.com

www.angro-qm.com

Talon de commande

bioactualités

abo

Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce). Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre). 24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique. Éditeurs: FiBL et Bio Suisse

Je m'abonne au bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront 49.- Fr. (étranger: 56.- Fr.).

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Date

Signature

Envoyer à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, CH-5070 Frick, info.suisse@fibl.org

Pots en verre avec couvercle

Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

est encore plus grand pour les paysans bio que pour leurs collègues conventionnels, premièrement parce qu'une infraction provoque en plus une réduction des contributions bio, et deuxièmement parce que les exploitations bio – contrairement aux conventionnelles – sont contrôlées chaque année. S'y rajoute encore le fait que tous les cantons ne jugent de loin pas aussi sévèrement les agriculteurs dans le domaine de la protection des animaux. Les inégalités de traitement sont un scandale de plus.

Ces problèmes ont donc suscité l'année passée des discussions et des motions lors des deux Assemblées des délégués de Bio Suisse. Une première table ronde du groupe de travail pour l'application des directives bio de Bio Suisse dirigée par Armin Meyer s'est penchée sur la question en juin 2009. Des corrections ont ensuite été apportées au règlement des sanctions de Bio Suisse, mais cela ne suffit pas.

Une deuxième table ronde de Bio Suisse sur cette question a donc été organisée au début avril à Olten, révélant entre autres que les organisations de contrôle bio auraient encore plus de marge de manœuvre avec le système «imposer un délai puis reconstruire» qui est utilisé pour les contrôles PER. Il serait aussi pensable de passer à un contrôle basé sur les risques – c.-à-d. de ne plus contrôler chaque année les fermes qui ne posent pas de problèmes.

Cela ne résoudrait cependant pas le problème – jugé central par les producteurs – du sanctionnement double et/ou disproportionné. Les sanctions sont en effet définies par la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA),

Esprit de clocher cantonal

Le fait que les cantons procèdent différemment bien qu'une directive unique régleme la question de la réduction des paiements directs est prouvé par l'exemple suivant: Alors qu'au canton de Berne l'administration prononce elle-même directement les sanctions, à Appenzell Rhodes extérieures une commission supplémentaire vérifie préalablement les sanctions. Cette commission est composée d'agriculteurs, de consommateurs, de protecteurs des animaux et de l'environnement et d'un spécialiste des questions juridiques, comme l'a expliqué au bio actualités Ernst Graf, paysan bio et président de l'association agricole d'Appenzell Rhodes extérieures. sja



Photo: zVg

Le Conseil des États a débattu tout dernièrement du problème des sanctions disproportionnées.

qui détermine dans sa «Directive pour la réduction des paiements directs» quand et dans quelle mesure un canton peut prononcer des sanctions. Cette directive n'étant cependant contraignante que depuis un peu plus d'un an, la CDCA veut évaluer prochainement si elle a fait ses preuves. L'exigence de Bio Suisse est claire: «Nous saluons l'existence de directives strictes et nous les soutenons par notre propre cahier des charges pour garantir la haute qualité de nos produits. Nous comprenons aussi que l'État exige que ses paiements directs soient utilisés correctement, mais le principe de la proportionnalité doit être garanti dans ce domaine comme pour toutes les autres interventions de l'État, et l'application doit être la même dans tous les cantons», dit Martin Bossard, le responsable de la politique de Bio Suisse.

Les sanctions préoccupent le Conseil des États

Au moment de mettre sous presse, risquons le pari que les parlementaires fédéraux auront aiguillonné les cantons, puisque le Conseil des États aura débattu à la mi-juin une motion pour un meilleur respect du principe de proportionnalité dans le domaine de la réduction des paiements directs. Le Conseil national a en effet déjà accepté la motion du Conseiller national UDC Andreas Aebi le 3 décembre 2009 contre l'avis du Conseil fédéral. Nous pensons à ce stade que le Conseil des États devrait se montrer plutôt sceptique pour ne pas nuire à l'indépendance de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture, mais d'autre part sa majorité plutôt bourgeoise n'est certainement pas indisposée par l'idée de mettre un terme à des contrôles et à des sanctions disproportionnés. Stephan Jaun

Bœuf de Pâturage Bio – Pour écouler plus de viande bio

La Migros veut faire passer son programme de Bœuf de Pâturage Bio de 45 à 90 bêtes par semaine, ce qui offre aux producteurs de viande bio une alternative rentable à la production classique de bovins d'étable bio, pour lesquels la demande est faible et les prix peu intéressants. Le moment est donc favorable pour se lancer dans le programme Bœuf de Pâturage Bio – que ce soit pour produire des remontes d'engraissement ou des Bœufs de Pâturage Bio prêts pour l'abattage.

Il y a deux types de production de Bœuf de Pâturage Bio (BPB), plus connu jusqu'ici sous sa dénomination allemande Bio Weide-Beef (BWB): l'engraissement classique de remontes d'engraissement et l'engraissement de jeunes bêtes venant directement de son propre troupeau allaitant. Pour l'engraissement classique de BPB, les remontes d'engraissement proviennent de fermes biologiques de vaches laitières ou allaitantes avec une base fourragère restreinte: les producteurs de lait bio inséminent les vaches inaptes à la sélection avec du Limousin, sèvrant les veaux à cinq mois et les vendent aux engraisseurs de BPB, et les éleveurs de vaches allaitantes vendent leurs bêtes comme remontes d'engraissement aux engraisseurs de BPB au lieu de les engraisser jusqu'à dix mois.

La deuxième possibilité consiste à engraisser jusqu'au bout les veaux de ses propres vaches allaitantes si la ferme est assez grande. On peut soit laisser les veaux se sevrer naturellement en restant dans le troupeau soit les en séparer à dix mois et finir de les engraisser en les séparant encore éventuellement selon le sexe.

Qui peut se lancer?

La Coop couvre la majorité de ses besoins en viande de bœuf Bourgeon (sauf pour la viande de transformation) avec du Naturabeef Bourgeon. À cause de la faible demande, la Coop n'offre pas des prix attractifs pour les bovins d'étable Bourgeon qui ne viennent pas de troupeaux allaitants. La production de BPB pour la Migros offre donc aux fermes qui ont une stabulation libre et suffisamment de pâturages une alternative économiquement intéressante à l'engraissement classique de génisses ou de bœufs bio et même à l'engraissement de veaux Bourgeon. Alors, pourquoi pas produire des remontes sevrées plutôt que des veaux prêts pour l'abattage?

Il est aussi tout à fait possible d'instaurer une collaboration interentreprises,

par exemple pour les fermes de grandes cultures, qui peuvent engraisser les BPB en hiver et les estiver en été. Le marché bio cherche d'ailleurs de nouvelles fermes de grandes cultures prêtes à se reconverter et à combiner les excellents prix payés pour les produits des grandes cultures avec l'utilisation de leurs prairies pour faire du Bœuf de Pâturage Bio.

Génétique et conditions d'élevage

Les croisements avec du Limousin se sont avérés être une très bonne base génétique pour obtenir des BPB de la qualité voulue, mais d'autres races peuvent aussi convenir pourvu que les bêtes aient au moins 50 % de race à viande ou proviennent de races à

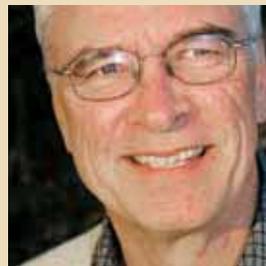
deux fins (RBO, SI, Grise). La taxation des carcasses est décisive. Les mâles doivent être castrés.

Le programme BPB exige stabulation libre avec SRPA et SST ainsi qu'au minimum huit heures de pâturage par jour avec les exceptions SRPA pour mauvais temps et un parcours en libre accès pendant l'hiver. Les BPB doivent en outre vivre au moins six mois dans la ferme BPB, sauf bien sûr les remontes d'engraissement des éleveurs de vaches allaitantes.

Les animaux doivent être achetés à des fermes bio. Les autres exigences du programme se trouvent dans la fiche technique du FiBL sur l'engraissement au pâturage (cf. aussi www.bioactualites.ch).

Voilà pourquoi les fermes bio doivent aussi «pointer»

Nouveauté, les producteurs de Bœuf de Pâturage Bio (BPB) doivent eux aussi prouver la biodiversité de leurs fermes. Certains collègues s'offusqueront sans doute que ce que les fermes bio font depuis toujours par conviction devienne



soudainement obligatoire. Laissez-moi expliquer la raison de cette démarche.

Il y a premièrement un contexte commercial extrêmement simple: La marque Bœuf de Pâturage Bio (Bio-Weide-Beef) permet de vendre avant tout les morceaux nobles, alors que les quartiers avant sont moins demandés. Cependant, pour arriver à une bonne valorisation des carcasses complètes, la Migros doit en vendre une partie (p. ex. les bouillis et la viande hachée) sous la marque TerraSuisse. Il y a ainsi moins de frais de

déclassement que s'il faut descendre du Bœuf de Pâturage Bio au niveau de prix de l'AQ Viande Suisse de base. Cela permet en fin de compte aux producteurs d'obtenir des prix plus élevés.

La deuxième raison se cache dans les efforts pour le maintien de la biodiversité: c'est pour présenter la biodiversité que le FiBL a développé – pour les fermes bio – avec la Station ornithologique de Sempach le système «les paysans marquent des points», qui doit permettre d'apporter la preuve concrète de l'amélioration de la biodiversité, une exigence qui va de toute façon faire partie une fois ou l'autre des obligations à remplir pour recevoir les paiements directs.

Pour cette année, le programme n'exigera pas un nombre minimum de points mais seulement une autodéclaration. Prenons-le comme une chance de tester ce système de notation tant qu'il n'y a pas encore de conséquence pour notre porte-monnaie. En 2011 il faudra avoir au minimum 12 points et en 2013 probablement 18 points.

Hubert Lombard,
Président de l'IG Bio-Weide-Beef



Photo: Eric Meili

Recherché, le Bœuf de Pâturage Bio représente une bonne alternative à l'engraissement bovin classique.

Et les points de diversité?

Le programme BPB suscite aussi des discussions parce que les fermes BPB doivent remplir les conditions du programme de

points «Les paysans marquent des points – la nature gagne en diversité» et aussi parce que l'administration des animaux BPB doit passer par IP-Suisse. La Migros

a en effet introduit cette exigence pour sa principale ligne carnée TerraSuisse afin de promouvoir la biodiversité et les produits qui y sont liés. Vu que certains morceaux de BPB sont déclassés en TerraSuisse, les fermes BPB doivent correspondre à cette norme – ce qui est loin de plaire à tous les producteurs (voir les points de vue exposés dans les encadrés de cette double page). Ce programme de points a pour but d'améliorer la qualité des surfaces écologiques dans l'agriculture, mais Bio Suisse aimerait maintenant adapter ses propres directives de biodiversité pour que leur équivalence avec le système de points de TerraSuisse soit reconnu par tous les partenaires commerciaux.

TerraSuisse – Mais où reste donc le Bourgeon?

Bio Suisse a accepté que le Bœuf de Pâturage Bio (Bio-Weide-Beef) soit soumis aux exigences de la Migros pour son label TerraSuisse. Bio Suisse met donc TerraSuisse au-dessus du Bourgeon puisque ses exigences doivent être remplies en plus de celles du Bourgeon.

Le système des points de biodiversité ne tient cependant compte ni du fait que nos fermes sont entièrement bio, ni du fait que nous renonçons aux produits phytosanitaires et aux engrais chimiques de synthèse, ni du fait que nos directives d'affouragement sont beaucoup plus sévères. Les annonces de la Migros montrent bien comment ce label s'est développé. Le maître d'œuvre (la Migros) décide. L'architecte (la station ornithologique) et l'entreprise générale (IP-Suisse) sont à ses ordres. Nous savons bien que la Migros décide elle-même le contenu de ses labels. Elle aurait quand même pu faire l'effort d'accepter que le Bœuf de Pâturage Bio soit considéré comme compatible avec TerraSuisse.

Bio Suisse a cédé très rapidement – mais je n'ai pas connaissance que notre secrétariat ait été forcé de se dépêcher. Et s'il a

été mis sous pression par la Migros, cela aurait été une bonne raison pour ne pas accepter ce marché.

De toute façon le secrétariat a décidé de facto un durcissement des directives Bourgeon pour les producteurs de Bœuf de Pâturage Bio sans en discuter avec la



base. Les décisions en matière de réglementation étaient pourtant jusqu'ici du ressort de l'Assemblée des délégués.

Et d'abord, si la grande distribution veut plus de viande de bœuf bio, elle doit payer des prix bio. Les seules primes bio ne suffisent en effet de loin pas à couvrir nos frais supplémentaires de production.

Josef Imfeld, Knosp-Landwirt, Sursee LU

Une viande saine et de production durable

Les directives Bœuf de Pâturage Bio de la Migros prévoient un certain nombre de règles en matière de qualité et de rythme de production: qualité minimale T3 pour les génisses (RG) et les bœufs (OB) BPB, qui doivent être âgés d'au maximum 27 mois pour un poids mort cible de 280 kg. La moyenne actuelle des BPB est cependant déjà bien meilleure: 63 % des animaux sont attribués à la catégorie H, 20 % sont en C, 20 % en T+ et 10 % en T. L'âge moyen est de 21,3 mois pour un poids mort moyen de 283 kg. Il n'y a que 11 %

des bêtes en classe 4 de tissus gras. Comme l'ont montré les analyses de l'EPFZ et de la station de recherches de Posieux, la qualité de la viande proprement dite – couleur, pH, succulence, perte à la cuisson, graisse intramusculaire, tendreté, acides gras oméga-3 – est excellente.

Et grâce à la possibilité de laisser les animaux arriver à l'âge de 27 mois, il est possible d'engraisser les génisses et les bœufs BPB jusqu'à la maturité d'abattage presque sans maïs ni concentrés, ce qui augmente encore le caractère durable de cette production de viande.

En 2009 le programme a permis à 220 producteurs de vendre au total 2302 BPB, soit 45 par semaine. La Migros aimerait maintenant doubler ce nombre à moyen terme. Si les fermes produisent comme actuellement en moyenne 10 bêtes, le programme a besoin d'environ 200 nouveaux producteurs. Les producteurs actuels de BPB vont commencer par augmenter leur

Interlocuteurs commerciaux et techniques

- Pour la coordination du marché:
 - Hans-Georg Kessler, Product manager Viande de Bio Suisse, tél. 061 385 96 56, courriel hans-georg.kessler@bio-suisse.ch
- Pour les conseils techniques:
 - Eric Meili, Service de conseils du FiBL, Barenberg 36, 8608 Bubikon, tél. 055 243 39 39, courriel eric.meili@fibl.org
- Pour la commercialisation des Bœufs de Pâturage Bio:
 - Linus Silvestri AG, Rorschacherstrasse 126, 9450 Lüdingen, tél. 071 757 11 00, courriel kundendienst@lsag.ch
 - Beef Pool GmbH, Götzental, 6036 Dierikon, tél. 041 450 44 61/ 079 434 39 61, courriel beefpool@bluewin.ch
 - IPS Kuvag, Bahnhofplatz 3, 6210 Sursee, tél. 041 925 82 34/ 079 643 40 84, courriel info@ips-kuvag.ch

production, puis des fermes déjà bio se reconverteront à cette production, et on espère que les troupeaux laitiers et allaitants produiront de bonnes remotes d'engraissement. La Migros envisage même de mettre en vente des BPB de reconversion en les déclarant comme tels. Le prix du BPB est normalement celui du prix AQ pour les bœufs plus un supplément de Fr. 1,90. Pour encourager la qualité, la table des prix prévoit aussi un supplément de respectivement 60 et 80 centimes pour les bêtes en classe H et C. Le supplément de base est renégocié chaque année.

Le contrôle BPB se déroule avec le contrôle bio normal. Pour cause de coordination du marché, les personnes intéressées doivent s'annoncer au product manager Viande de Bio Suisse ainsi qu'à un des trois marchands de bétail du programme (cf. encadré ci-contre).

Eric Meili, FiBL; Hans-Georg Kessler, Bio Suisse

■ BRÈVES

Améliorer facilement le bien-être des animaux

Richement illustrée, la brochure «Le confort des animaux» de la Protection



suisse des animaux se base sur le trésor d'expérience des paysans suisses. Elle montre qu'il n'y a pas forcément besoin de dépenser beaucoup d'argent pour offrir à ses animaux davantage que le minimum légal. La protection des animaux tient en effet souvent à des

soi-disant détails qui influencent de manière décisive le confort des animaux. Cette brochure contient de nombreux trucs pratiques et propositions concrètes. Elle peut être commandée sur www.protection-animaux.com, mais on peut aussi la recevoir gratuitement en envoyant une enveloppe-réponse A4 affranchie et adressée à soi-même à Protection Suisse des Animaux, «Confort des animaux», Case postale, 4008 Basel. comm./psh

Stefan Flückiger a quitté Bio Suisse

Pour cause de divergences de vues sur les orientations stratégiques et leur application, Bio Suisse et son directeur Stefan Flückiger ont décidé d'un commun accord de mettre un terme à leurs relations le 19 mai 2010.

Comme c'est usuellement le cas pour les fonctions directoriales, Stefan Flückiger a été délié de toutes ses fonctions avec effet immédiat. Le secrétariat de Bio Suisse est dirigé ad interim par la directrice adjointe Doris Schwarzenbach. Le Comité remercie Stefan Flückiger pour le travail effectué et pour son grand engagement. Stefan Flückiger était entré en fonctions en août 2009. Il a depuis lors poursuivi le développement de projets comme l'Offensive Bio ou celui pour la promotion de la biodiversité, et son large réseau de relations a contribué au renforcement de la position de Bio Suisse. Le Comité lui souhaite tout de bon pour la suite.

Stephan Jaun



Photo: Marion Nitsch

Réseau européen de recherches

La collaboration internationale dans le domaine de la recherche bio se poursuit: des représentants de 22 pays européens se sont réunis à la mi-avril à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) pour préparer le lancement d'un nouveau projet au mois de septembre. Pour créer des synergies entre les ressources nationales limitées de recherche scientifique, l'UE a créé une septantaine de réseaux de recherches spécialisées. Le réseau pour la recherche en agriculture biologique existe depuis 2004, regroupe 22 pays partenaires et s'appelle CORE Organic. La Suisse y participe depuis le début.

La coordination de CORE Organic est assurée conjointement par le centre international de recherches en agriculture biologique ICRO FS, Danemark, et par l'office fédéral allemand de l'agriculture BLE. Représentée par le FiBL, la Suisse a pour tâche de modérer la définition des thèmes des recherches par les 22 partenaires. Pour en savoir plus: www.coreorganic.org

FiBL

Les contrôles de l'année 2009

Les organismes de certification reconnus par Bio Suisse doivent rendre chaque année un rapport sur leurs activités. Puisque ces données permettent d'en avoir une vue d'ensemble et de comparer les dérogations, les contrôles et les sanctions, elles contribuent à l'assurance-qualité et à l'harmonisation des contrôles et de la certification. Voici les principales informations fournies par les rapports annuels 2009.

Agriculture

Les organismes de certification indiquent donc avoir contrôlé et certifié 5665 exploitations Bourgeon, dont 20 pour cent par BTA et le reste par bio.inspecta.

378 exploitations ont eu un contrôle supplémentaire en plus des contrôles annuels ordinaires, donc 1 exploitation sur 15 a eu le «plaisir» d'un contrôle supplémentaire (le plus souvent annoncé très peu de temps avant). 246 fermes Bourgeon ont reçu une autorisation exceptionnelle, presque toujours pour des achats d'animaux ou d'aliments fourragers

conventionnels. Les contrôleurs ont écrit des remarques ou des lettres de sanctionnement sans suite de frais à 1029 exploitations, et 270 exploitations (= 5 %) ont reçu une sanction avec amende, le plus souvent avec répercussion sur les paiements directs. 12 exploitations (= 0,2 %) ont dû être exclues à cause d'infractions graves.

Transformation et commerce

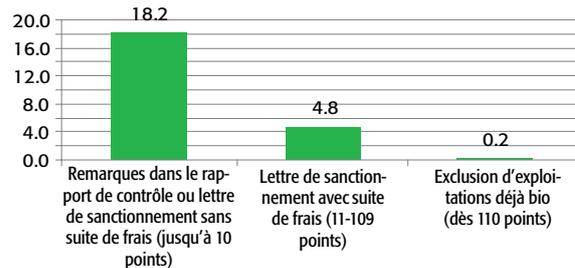
Sur les 1101 entreprises agroalimentaires et commerciales contrôlées selon le Cahier des charges de Bio Suisse, 768

avaient un contrat de licence Bourgeon (les transformateurs à façon ne sont souvent pas des preneurs de licences). La part de marché de bio.inspecta atteint 93 %. À part les contrôles annuels principaux, il y a eu des contrôles supplémentaires dans 75 entreprises. 563 entreprises ont reçu des conditions, dont 264 avaient une importance pour la certification. Des infractions entraînant des amendes ont été constatées dans 22 entreprises lors des contrôles. Une entreprise s'est vu résilier son contrat de licence.

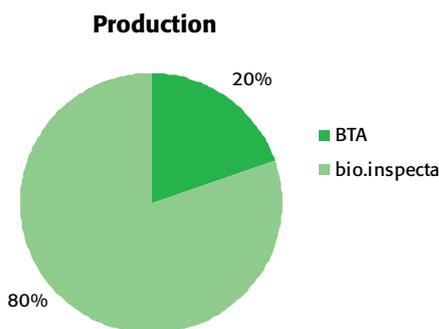
Hans Ramseier et Jörg Schumacher, Bio Suisse



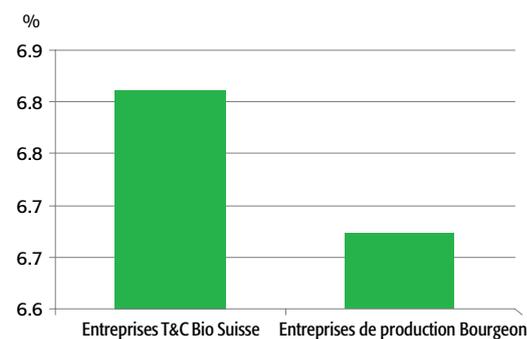
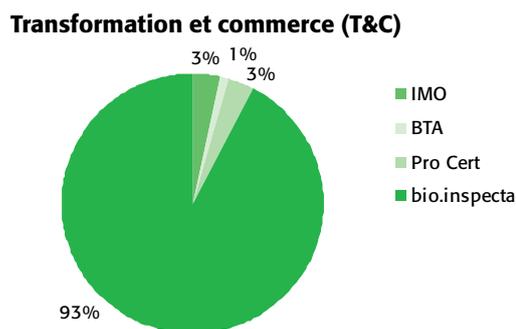
III. 1: Pourcentages d'autorisations exceptionnelles dans les entreprises de production Bourgeon (%)*



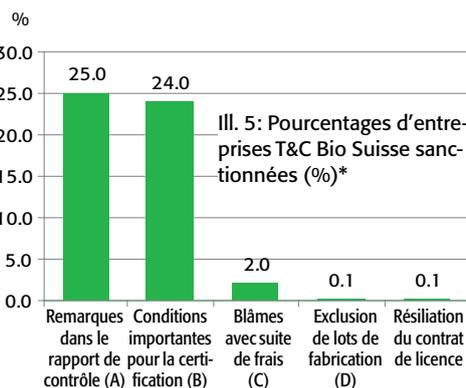
III. 2: Pourcentages d'exploitations agricoles sanctionnées (%)*



III. 3: Pourcentages de certifications d'entreprises Bio Suisse par organisme de certification (%)*



III. 4: Pourcentages de contrôles supplémentaires dans les entreprises Bio Suisse (%)*



III. 5: Pourcentages d'entreprises T&C Bio Suisse sanctionnées (%)*

* Base de données: Rapports annuels 2009 des organismes de contrôle et de certification

Vendre plus de lait bio

«Nous n'avons pas trop de lait bio mais trop peu de consommateurs», trouve Urs Brändli, le président de la Commission technique Lait bio. L'augmentation des ventes devrait générer à moyen terme une amélioration des prix du lait, car sans prix équitable il n'y aura bientôt plus assez de lait bio.

Les faits sont connus. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a autorisé des quantités supplémentaires, en été 2008 il y avait trop peu de lait, et les paysans suisses ont obtenu une augmentation de 6 centimes du prix du kilo de lait: excellentes conditions pour produire plus de lait. La pénurie s'est alors extrêmement vite transformée en surplus et les prix s'effondrent sans fin sur un marché désormais libre. Peu profitent de l'effondrement des prix, les producteurs suisses de lait paient les pots cassés et leur paie du lait est de plus en plus minable.

Le marché du lait bio est lui aussi touché de plein fouet par l'effondrement des prix. Albert Rösti, le directeur de l'organisation faîtière des producteurs suisses de lait, avait dit à ce propos il y a une année et demie au bio actualités: «Le prix du lait bio ne devrait pas obligatoirement descendre quand le prix du lait conventionnel baisse.» (bio actualités 1/09, page 4). Et les six organisations du lait bio ont résolu ces dernières années le problème des surplus de manière solidaire: elles ont d'abord renoncé à demander de grandes quantités supplémentaires, puis quelques paysans Bourgeon ont arrêté de produire du lait. Des paysans bio ont en effet quitté le bateau en région de montagne parce que l'alimentation des ruminants doit être 100 % bio, et en plaine parce que le prix du lait n'était pas assez attractif. Selon l'OFAG, le prix moyen du lait bio d'industrie et de fromagerie était de 71,9 centimes en mars. «Le prix du lait bio devrait être supérieur à 80 centimes», trouve Urs Brändli, paysan bio à Goldigen SG et président de la

Commission technique (CT) Lait bio de Bio Suisse.

Il faut vendre plus de lait

Urs Brändli considère qu'il est absolument nécessaire de vendre plus de lait bio pour que la tendance s'inverse: «Nous n'avons pas trop de lait bio mais trop peu de consommateurs.» Il espère que l'initiative bio de la Migros influencera le marché dans le bon sens. Impossible toutefois de dire maintenant si cela permettra aux producteurs d'obtenir un meilleur prix. La product manager Lait de Bio Suisse, Magda Blonkiewicz, pense qu'il y a encore un gros potentiel de vente de lait et de produits laitiers bio. «Le fromage et les yogourts bio sont très demandés», explique-t-elle, louant aussi l'engagement des producteurs de lait bio: pour maintenir les mesures de promotion des ventes, les producteurs de lait Bourgeon paient de nouveau pour le marketing une retenue par kilo de lait.

Il sera aussi important pour les producteurs que les transformateurs fabriquent plus de produits de longue conservation au printemps, c.-à-d. pendant les mois de forte production laitière. Il serait par exemple bien de faire un beurre de cuisine bio, car on a le droit (contrairement au beurre de choix) de le fabriquer avec du beurre congelé. Le beurre de cuisine bio peut donc être produit au printemps et vendu à la fin de l'année quand les consommatrices et les transformateurs font les biscuits de Noël. Urs Brändli n'attend par contre pas grand-chose de l'abrogation de l'interdiction de la poudre de lait

dans l'alimentation animale (cf. encadré), car il trouve que la poudre de lait bio est trop chère pour être utilisée en grand comme aliment fourrager.

Tables rondes régulières

Lueurs d'espoir sur l'horizon des prix: Les deux premières séances du groupe de travail (GT) Lait Bio de l'Interprofession du lait (IP Lait), où siègent depuis dé-

La poudre de lait bio peut être affouragée

L'Assemblée des délégués de Bio Suisse a décidé le 14 avril que les animaux des fermes Bourgeon pourront recevoir de la poudre de lait bio. Même si les petits veaux, agneaux et cabris doivent en principe continuer d'être nourris avec du lait maternel.

Les surplus saisonniers de lait bio ont jusqu'ici toujours été déclassés et déshydratés: cette poudre de lait nourrit des animaux – mais pas dans des fermes bio. La décision des délégués permet simplement aux fermes Bourgeon d'utiliser elles aussi de la poudre de lait bio pour nourrir leurs animaux. Le but est de remplacer une partie des aliments protéiques importés par de la poudre de lait suisse. On discute aussi de la possibilité d'utiliser de la poudre de lait entier dans la phase finale de l'engraissement des veaux, car à peine la moitié des 4500 veaux bio commercialisés chaque année présentent un degré d'engraissement suffisant – et la poudre de lait entier pourrait améliorer l'approvisionnement énergétique vers la fin de l'engraissement. mo





Photos: Stephan Jaun

cembre 2009 des producteurs de lait bio, des transformateurs et des commerçants pour la première fois à la même table: quatre producteurs de lait bio, la product manager Lait de Bio Suisse Magda Blonkiewicz, un représentant de Cremo, un d'Emmi, un de Fromarte, un de Coop et un de Migros. Ce groupe de travail correspond déjà presque aux plateformes de discussions prévues par les directives de commerce équitables promulguées par la dernière AD: il ne manque plus que les consommateurs.

Lors de sa deuxième séance, le GT a décidé de rendre transparente l'évolution du marché: producteurs, transformateurs et détaillants fourniront trois fois par année au secrétariat de l'IP Lait des chiffres sur la situation actuelle et les perspectives du marché du lait bio pour qu'il rédige un Rapport de Marché. «Ces rapports doivent former la base de l'analyse des tendances», explique Magda Blonkiewicz, qui ajoute qu'il s'agit d'une première étape en vue du découplage du marché du lait bio. Les données du marché doivent être fournies trois fois par année parce que l'année laitière connaît trois saisons: quatre mois de surplus au printemps, quatre de pénurie en été et quatre d'équilibre en hiver. Le GT ne fixera pas de prix-cible, car les négociations de prix restent du ressort des organisations de producteurs. Urs Brändli est assez optimiste parce que la Migros et la Coop sont représentées dans le groupe de travail. Il espère qu'ainsi le marché du lait bio sera moins tributaire des luttes des

deux géants oranges pour les parts de marché. Après avoir assisté à la discussion, le directeur de l'IP Lait Daniel Gerber pense que le GT a de bonnes perspectives, car «les paysans bio sont habitués à agir sur le marché.»

La prochaine séance du GT est en juin. Urs Brändli y demandera notamment pourquoi les prix au détail des produits laitiers sont moins descendus que le prix agricole du lait: un litre de lait bio pasteurisé coûtait en moyenne 1,85 franc en septembre 2008, et une année plus tard les consommateurs payaient 4 centimes de moins alors que les producteurs bio recevaient 15 centimes de moins qu'avant, soit à peine 79 centimes. La différence est moins flagrante pour le lait entier pasteurisé conventionnel, qui a baissé de 15 centimes dans les magasins alors que les producteurs étaient payés 21 centimes de moins.

Des prix équitables pour tous

Le but vers lequel tendent tous nos efforts reste un prix équitable pour tous les producteurs de lait bio. La différence est encore trop grande, souligne Urs Brändli. Finalement le prix devrait monter non pas brusquement mais continuellement, et non par obligation mais par conviction que la production de lait bio ne peut être assurée à long terme que si les producteurs reçoivent un prix attractif.

Les plus-values du lait bio parlent elles aussi en faveur d'un prix équitable: élevages respectueux des animaux, agri-

culture sans pesticides chimiques de synthèse, transformation douce du lait.

Ceux qui veulent avoir assez de lait bio en été pour faire du lait de consommation bio, des yogourts bio et de la crème bio doivent aussi payer le lait bio à un prix équitable en hiver et au printemps, car «c'est la seule manière de rendre la production de lait bio attractive», assène Urs Brändli avant d'ajouter: «Le commerce a la plus grande puissance – donc la plus grandes responsabilités.»

Edith Moos-Nüssli, Bio Suisse

Le prix du lait remonte en Allemagne

Selon une communication publiée fin avril par le Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, la fédération allemande de l'industrie laitière table sur le fait que la situation des producteurs de lait s'améliorera de nouveau ces prochains mois. Raison: les prix remontent sur le marché mondial. Causes: la production laitière mondiale a diminué d'un pour cent pour des raisons climatiques. Même l'Europe a produit moins de lait malgré une augmentation des quotas et, signe que la demande globale augmente, le commerce international de la poudre de lait et du beurre progresse de nouveau: la poudre de lait entier se négocie autour de 4000 dollars contre seulement la moitié en automne 2009. mo



Poudre de lait dans l'alimentation animale: la suite des opérations

Les délégués de Bio Suisse ont décidé le 14 avril à une forte majorité d'autoriser avec des restrictions l'utilisation de la poudre de lait Bourgeon dans l'alimentation animale. La CLA va maintenant rédiger un règlement pour définir les conditions auxquelles la poudre de lait peut être utilisée. S'il est accepté par les organisations membres, ce règlement entrera en vigueur le 1.1.2011. Cela signifie que la poudre de lait pourra être utilisée dans l'affouragement au plus tôt au début 2011. L'Ordonnance bio stipule en outre que «tous les mammifères doivent être nourris au lait non altéré pendant une période minimale», ce qui exclu une alimentation exclusivement à base de poudre de lait.

Les raisons de cette abrogation

Les arguments suivants pour l'abrogation de l'interdiction de la poudre de lait dans

l'alimentation animale se trouvent dans le procès-verbal de l'Assemblée des délégués.

- Nous ne viendrons pas à bout des surplus saisonniers parce que l'estivage des vaches provoque des fluctuations de l'offre de lait d'industrie.
- Si on admet que la quantité de lait bio déclassé atteint 15 millions de kilos, on peut en conclure que ces surplus sont de toute façon déjà déclassés et utilisés dans l'alimentation animale conventionnelle. L'interdiction d'affourager de la poudre de lait ne fait donc pas diminuer la consommation d'énergie puisque nous nous contentons de laisser les conventionnels transformer nos surplus en poudre de lait, ce qui prive le cycle biologique de protéines brutes de haute valeur. Ces surplus de lait nous permettraient de produire jusqu'à 750 tonnes de protéines brutes biologiques pour l'alimentation des monogastriques.
- Nous ne votons pas sur la question de la transformation du lait bio en poudre de lait – ça se fait déjà. Et nous ne votons pas non plus sur la question de la possibilité de l'affourager: nous

votons sur la possibilité de l'utiliser dans nos fermes bio.

- Des masses de protéines et de graisse du lait sortent actuellement du cycle bio, qui perd environ trois fois plus de protéines que les grandes cultures bio n'en produisent.
- J'aimerais parler de l'aspect de la qualité. L'engraissement des veaux bio est très important. 4500 veaux bio sont commercialisés chaque année, et nous avons un problème de qualité: à peu près la moitié de ces veaux n'atteignent pas un degré d'engraissement suffisant, d'une part à cause de la génétique et d'autre part à cause de leur alimentation. La qualité ne satisfait souvent pas les consommateurs. Nous avons absolument besoin de pouvoir améliorer l'approvisionnement en énergie pendant la phase finale de l'engraissement.
- Si nous ajournons cette décision, nous courons aussi le risque de ne pas avoir d'alternative protéique pour atteindre le but de l'alimentation 100 % bio des porcs et des volailles.

Christoph Fankhauser, Bio Suisse

IMPRESSUM

bioactualités

 **FiBL**

19^{ème} année
Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août)

Tirage 598 exemplaires français, 7058 exemplaires allemands (certifié WEMF)
Abonnements annuels résiliables pour fin décembre

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE
abonnements Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org
BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

Rédaction Markus Bär, Thomas Alföldi (FiBL); Jacqueline Forster, Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins

Maquette Daniel Gorba

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick

Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel erika.bayer@fibl.org

Spermasexing: seulement dans certains cas

Le spermasexing est interdit par Bio Suisse (et par l'ordonnance bio). L'organisme de certification peut toutefois accorder des dérogations pour la conservation de races menacées (ProSpecieRara) après avoir consulté la CLA (Commission de labellisation agricole). Ces animaux et leurs produits ne peuvent toutefois pas être vendus comme étant bio.

Le spermasexing a pour but de choisir le sexe des descendants des animaux agricoles avant l'insémination artificielle. Dans la plupart des cas il s'agit d'exclure les spermatozoïdes mâles. La fiabilité des techniques actuelles de spermasexing atteint 90 %.

La technique de triage nuit souvent à la qualité du sperme: chez les bovins le

taux de gestation atteint avec du sperme sexé est plus bas de 20 % par rapport au sperme normal. Le spermasexing ne s'est pas encore imposé en grand dans notre pays, mais de nombreux fournisseurs proposent du sperme sexé depuis l'automne 2009, ce qui augmente aussi le risque que des fermes bio utilisent par erreur du sperme sexé.

Diverses organisations et instances de Bio Suisse discutent actuellement pour savoir si l'interdiction du sperme sexé est encore justifiée ou si les avantages de cette sélection ciblée du sexe des animaux sont supérieurs à ses désavantages, mais c'est en fin de compte l'Assemblée des délégués qui devra en décider.

Christoph Fankhauser, Bio Suisse

ARBORICULTURE

Visite de vergers haute-tige et développements sur la biodiversité en arboriculture

Date
Lundi 1^{er} juillet 2010 de 8h00-12h00

Lieu
Rendez vous à 8h00 au Parking du cimetière de Plan-les-Ouates

- Programme**
- 8h00: Visite de vergers hautes-tiges et dégustation de cerises
 - 8h40 à 9h40: Présentation de la «Charte de vergers en biodiversité» «Il était une fois le sol»
 - 9h40-10h: Pause
 - 10h-11h: «Charte de vergers en biodiversité» Gestion de l'espace verger et vie sociale des plantes
 - 11h20: Coup d'œil sur des couvre-sol pour petits fruits, projets en arboriculture bio

Coordination
Bio Genève

Animation
Jean-Luc Tschabold, FiBL

Prix
25.- CHF non-membres
Gratuit pour les membres de Bio Genève, d'AgriGenève et de l'Union Maraîchère Genevoise

Renseignements
Denise Adler, tél. 079 2941088

VIGNE ET VIN

Viticulture durable

Date
Mardi, 6 juillet 2010

Lieu
Domaine de Mythopia, Sion

Contenu
L'Institut Delinat conduit différents essais pratiques sur son domaine



de Mythopia allant de l'activation du sol et la séquestration du carbone en passant par la conservation et la promotion de la biodiversité et des cultures mixtes jusqu'à la production d'énergie alternative. L'occasion à ne pas manquer pour échanger sur ces sujets au cœur de l'actualité et découvrir une nouvelle façon de produire entre protection des ressources et des espèces.

Intervenants
Véronique Chevillat, FiBL
Hans-Peter Schmidt, Institut Delinat

Renseignements et inscriptions
FiBL, Elisa Lucia, Ackerstrasse,

VULGARISATION VD

Sujet	Lieu	Date	Heure
Visite des essais de blé d'automne: variétés, densité de semis et influence de la fumure sur le rendement et fumure la qualité technologique. Visite des essais – Choix des variétés de blé – Situation des marchés. → Suivi d'un pic-nic pour ceux qui veulent.	Moudon Chez Werner Streit	Vendredi 2 juillet	9:30

Pour tout renseignement: Christian Bovigny, Prométerre, tél. 021 905 95 54, courriel c.bovigny@prometerre.ch

5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel elisa.lucia@fibl.org, www.fibl.org

Domaine La Capitaine
Journées portes ouvertes
Dates
Samedis 4 septembre, 6 novembre et 27 novembre 10.00–17.00
Dimanche 7 novembre 10.00–16.00

Lieu
Au Domaine

Contenu
Tous les vins du Domaine La Capitaine seront en dégustation pendant ces journées et un petit encas vous sera servi de 11h30 à 15h00 (sur réservation SVP).

Autres événements
Dégustation au Château de Coppet dans le cadre du dimanche du potager (dans les serres du château): 27 juin 2010 et 5 septembre 2010, 10.30–12.30

Renseignements et Inscriptions
Domaine La Capitaine, Famille Reynald Parmelin, tél. 022 366 08 46, courriel info@lacapitaine.ch, www.lacapitaine.ch.

BIODYNAMIE

Portes ouvertes au Jardin de Sélection
Date
Samedi 3 juillet, 10.00–17.00

Lieu
8714 Feldbach (au bord du lac de Zurich)

Organisation
Sélection céréalière Peter Kunz

Contenu
Contribution de la sélection biodynamique à la biodiversité. Visites guidées du Jardin de Sélection et des champs d'essais (blé, épeautre, triticale, tournesol, maïs et légumineuses à battre).

Renseignements
Tél. 055 264 17 89, www.peterkunz.ch

Inscription
Nécessaire seulement pour les groupes de plus de 5 personnes

PERMACULTURE

Voyage en Autriche
Dates
Du jeudi 8 au samedi 10 juillet

Contenu
Visite du Krameterhof + séminaire avec Sepp Holzer et visite de l'entreprise horticole Langerhorst.

Renseignements et Inscriptions
Sonja + Lorenz Kunz, Biohof Froberg, 8133 Esslingen. Tél. 043 277 05 05, Courriel info@permakulturhof.ch, www.permakulturhof.ch

MÄRKTE, FESTE, MESSEN

öga
Wann
Mittwoch, 30. Juni bis Freitag, 2. Juli

Wo
Oeschberg, 3425 Koppigen

Was
Fachmesse der grünen Branche. Spezialpräsentationen: Energieeffizienz; Substratkulturen.

Weitere Informationen
www.oega.ch

6. Ostschweizer BioMarkt
Wann
28. August, 9.00–16.00

Wo
8570 Weinfelden, Areal Schulhaus Pestalozzi

Was
Mit Kultur, Kleintieren, Kinderzelt und Wettbewerb.

O SOLE BIO
Wann
Samstag/Sonntag, 28./29. August

Wo
Zug, Landesgemeindeplatz und Seepromenade



Was
Hundert Marktstände von Biobauern aus der Region, viel Unterhaltung, Brauchtum und Kulinarik.

Weitere Informationen
www.osolebio.ch

PETITES ANNONCES ■

Demandes

Achète **génisses et vaches** à engraisser, tél 062 299 04 36

Biodiversité cherche **fournisseurs bio!** Trouvez vos acheteurs, fournisseurs et partenaires sur www.bio-viefalt.com

Offres

À vendre **foin bio** en balles ou autres, tél. 032 935 12 91

À vendre **herse étrille** Rabe 4,5 m rabattable, tél. 079 399 30 58

Nous devons convaincre la majorité non paysanne

À propos de l'article «La Déclaration du Möschißberg pour l'agriculture de demain», bio actualités 4/2010

» Je peux soutenir l'intégralité du texte de la déclaration du Möschißberg tel qu'il a été publié ce printemps, mais je me demande s'il est réaliste de vouloir mettre ces idées en pratique? Le point 4 dit que «Dans le monde entier, les petites structures de l'agriculture paysanne sont un élément incontournable du paysage.» Une bonne partie d'entre elles sont cependant déjà détruites même dans notre pays et même en région ce montagne!

Point 5: «[...] l'agriculture aujourd'hui dominante est prisonnière de structures dommageables pour la biodiversité et qui provoquent des injustices sociales.» (Or l'agriculture biologique est aussi prisonnière des structures citées ci-dessus.) Les coupables de cette misère sont tout d'abord nos autorités, la politique, l'enseignement agricole et, bien sûr, les grandes entreprises de transformation et les grands distributeurs. Si nous continuons comme ça, nous allons à mon avis à la catastrophe: crise de l'énergie (l'agriculture aujourd'hui dominante est très dépendante du pétrole et de l'électricité).

À propos de la pensée axée sur la croissance même en agriculture biologique et de ses conséquences sur la durabilité, je donnerai un exemple tiré de notre environnement immédiat, un domaine qui a été cultivé en conventionnel jusqu'en 1990, mais c'était une exploitation écologiquement durable. En zone de montagne 3, à env. 930 mètres d'altitude, des herbages souvent fortement en pente qui nourrissent des bovins en n'utilisant pas ou presque pas d'engrais chimiques. Le degré de mécanisation était encore adapté aux conditions (une motofaucheuse, plus tard une toupie et une autochargeuse). Une partie du domaine était pâturée à partir du mois de mai. Si le temps était bon, la récolte du foin durait environ 1 semaine à la mi-juin dans les environs de la ferme et 1 à 2 semaines pour les parcelles plus éloignées. La récolte du regain se passait de la même manière depuis la fin juillet jusqu'à la mi-août. Il n'y avait pas souvent de troisième coupe car les prairies étaient presque toutes pâturées depuis la descente de l'alpage fin septembre jusqu'au début de l'hiver au début novembre. Le

foin des parcelles les plus éloignées était consommé dans les étables qui se trouvaient sur place, ce qui évitait les longs transports de foin et de fumier. Et on se réjouissait chaque année au printemps et en été de la grande diversité de fleurs, de graminées et d'autres plantes qui poussaient dans ces prairies.

Ce domaine est maintenant cultivé depuis presque 20 ans par un paysan bio adepte de la croissance qui cultive entre 20 et 30 hectares au lieu des 6 de son prédécesseur. Au lieu de passer plusieurs semaines à faire les foins, l'efficacité de son parc de machines lui permet d'ensiler les mêmes surfaces en 1 à 2 jours. Au lieu de deux coupes et d'une pâture il fait 3 à 4 coupes plus de la pâture. Et il épand du lisier après chaque coupe. Nous observons cependant que la biodiversité de ces prairies a fortement diminué en moins de 20 ans.

La situation est un peu meilleure dans les parcelles plus en altitude, à partir d'environ 1200-1800 mètres, qu'il est obligatoire de faucher plus tard, mais là aussi les prairies souffrent des

fréquents passages avec de lourdes machines.

Ce n'est qu'un exemple parmi les centaines ou milliers d'autres qu'on pourrait présenter.

Notre ferme, qui se trouve à 920 mètres d'altitude, compte 3,1 ha de prairie et de jardin et env.

2 ha de forêt, du côté ensoleillé, le plus souvent en pente. Ma femme et moi vivons depuis notre mariage en 1965 dans cette ferme que mes grands-parents et mes parents cultivaient déjà. Nous y avons vécu, travaillé et élevé cinq enfants. Nous avons 5 UGB, et le jardin contribuait beaucoup à notre autoapprovisionnement.

Nous cultivions par conviction nos terres selon la méthode organo-biologique, mais sans être affiliés à une organisation. Notre ferme est certifiée Bourgeon depuis 1995. Notre plus jeune fils Christian avait terminé son apprentissage horticole une année avant, et il s'est décidé à monter une petite entreprise maraîchère dans la ferme familiale. Avec notre aide et avec celle d'un frère et d'hommes en sevrage de drogue qui travaillaient sous notre surveillance, nous avons créé avec beaucoup de travail un beau jardin qui s'est ensuite agrandi au fil des ans.

Nous avons remis notre ferme à notre jardinier en 1999. Un jeune paysan ne

pourrait pas vivre sur 3 hectares rien qu'avec du bétail, mais cette réorientation permet de réaliser un modeste revenu. En plus du jardin, il a 2 vaches allaitantes et 8 chèvres pour utiliser les prairies. La mécanisation est modeste pour notre époque: un transporteur sans autochargeuse, une épanduse à fumier, une petite motofaucheuse, un motoculteur pour le jardin. Les légumes, les petits fruits et les fruits sont vendus en été au marché hebdomadaire de Klosters et à un centre de congrès en-dessus de Schiers. (Il a quand même aussi besoin d'une petite camionnette pour les transports, mais c'est aussi notre voiture familiale et nous avons roulé 90'000 kilomètres ces 12 dernières années.)

Une chose encore doit absolument être dite à propos de tout ça: la limite à partir de laquelle une ferme est considérée comme exploitation agricole a récemment passé de 0,5 à 0,75 unités de main-d'œuvre standard, reléguant plusieurs centaines d'exploitations agricoles – dont la nôtre – hors de l'agriculture professionnelle. Voici en réalité comment

ça se passe chez nous: 3 unités de main-d'œuvre travaillent à plein temps pendant le semestre d'été. Il y a le plus jeune fils comme chef d'exploitation, son frère, qui aide en été pour un petit salaire, et nous les parents qui représentons ensemble une unité de main-d'œuvre. Nous ne sommes pas payés mais nous bénéficions du droit d'habitation.

Pour le moment ça n'a pas tellement d'importance, mais ça en aura bel et bien une quand il s'agira de reconstruire une étable ou de remettre l'exploitation. Ce serait encore acceptable si cette limite de 0,75 unité de main-d'œuvre standard correspondait à la réalité, mais ce n'est le cas ni chez nous ni dans de très nombreux autres cas. Pour être juste, ce classement devrait se baser sur une expertise faite sur place (je pense p. ex. à un cadastre des fermes), comme c'est à ma connaissance le cas en Autriche.

Et de l'autre côté nous avons les grandes exploitations qui font le travail avec 1 ou 2 unités de main-d'œuvre standard et une mécanisation très moderne et qui, pour tout pouvoir payer, doivent – et apparemment peuvent – travailler à l'extérieur à certaines périodes.

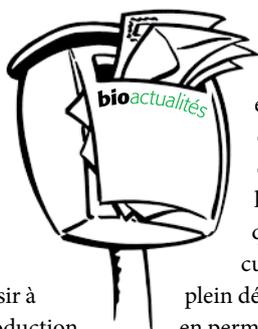
J'aimerais pour conclure répéter un point de la Déclaration du Möschißberg et le souligner: «Il est impérativement nécessaire que la grande majorité non



paysanne de la population reconnaisse de nouveau l'importance vitale – au sens littéral du mot – de l'agriculture et réapprenne à l'estimer à sa juste valeur. Ce n'est en effet qu'ensemble que nous pourrions réussir à sortir du cercle vicieux de la production alimentaire dévoreuse d'énergie et de la destruction de la nature.»

Cherchons donc des voies pour faire connaître ces réflexions à un large public.

Christian Sutter-Reiner, Pusserein GR



elles doivent tenir compte des nouvelles connaissances et contribuer à montrer l'agriculture biologique telle qu'elle est: une forme d'agriculture très diversifiée et en plein développement qui se soumet en permanence à l'exigence de cultiver les écosystèmes en respectant leurs caractéristiques pour les rendre durablement plus productifs.

Robert Obrist, FiBL

Pour une agriculture biologique moderne

À propos de la brochure «Die Wurzeln des organisch-biologischen Landbaus» et de l'interview de Wendy Peter et de Markus Lanfranchi, bio actualités 4/2010

» Honneur au travail des pionniers de l'agriculture biologique, mais leurs écrits demandent à être complétés! Par exemple, l'analyse de sol prônée par Rusch s'est avérée inutilisable et l'aération du lisier est une exigence à laquelle peu de praticiens se sont soumis. Les besoins des animaux n'étaient pas à l'ordre du jour du temps des pionniers, de même d'ailleurs que les techniques aujourd'hui largement répandues comme les transplantations d'embryons, l'affouragement de céréales à des ruminants ou encore les grands troupeaux de poules pondeuses. Ceux qui présentent aujourd'hui le conseil pour la reconversion comme un instrument d'optimisation des paiements directs sont dans l'erreur et vilipendent aussi bien les conseillers bio que les familles paysannes intéressées par l'agriculture biologique. Et ceux qui recommandent de remplacer ce conseil par un écrit totalement inadapté parce qu'obsolète et plein de fautes ne contribueront certainement pas beaucoup à améliorer la crédibilité de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique s'est sans aucun doute adaptée ces dernières années à des évolutions sociétales douteuses: la dépendance à l'égard du pétrole et à l'égard des consommateurs qui veulent dépenser toujours moins pour des produits toujours plus exotiques, et l'influence grandissante des processus industriels ont provoqué une perte de valeur(s), laissant un vide qu'il s'agit de combler. Les réflexions d'autrefois peuvent nous y aider et en fonder de nouvelles, mais

Quand le bio pulvérise le lait, l'argent et la crédibilité

À propos de la décision de l'Assemblée des délégués de Bio Suisse d'abroger l'interdiction de la poudre de lait dans l'alimentation animale, bio actualités 4/2010

» L'Assemblée des délégués a abrogé le 14 avril l'interdiction de la poudre de lait dans l'alimentation animale des élevages Bourgeon en Suisse. Le Comité avait argumenté sa recommandation d'abroger cette interdiction par l'amélioration de la qualité de la viande de veau grâce à l'utilisation de poudre de lait (le lait seul ne peut donc pas suffire!) et par l'utilisation de poudre de lait suisse dans les élevages avicoles et porcins, car cela permettrait de conserver des sources protéiques produites en Suisse. Se posent maintenant pour moi les questions suivantes:

■ À quel point cette poudre de lait est-elle vraiment suisse? Soyons honnêtes et reconnaissons que le lait transformé en poudre est exactement celui qui est produit avec des aliments fourragers étrangers: soja provenant des monocultures biologiques contrôlées d'Amérique du Sud, amidon de maïs de mégaproduction Bourgeon chinoise, céréales du Canada et autres produits du monde entier qui ont perdu leur plus-value biologique à cause des transports, des transformations et des doutes éthiques.

■ À quel point une telle décision est-elle équitable (la même Assemblée des délégués a décidé d'introduire le commerce équitable en agriculture biologique) à l'égard de nos clients que nous encourageons à acheter nos produits bio à coups de slogans comme «bio sans compromis»?

■ Quelles conséquences l'affouragement de poudre de lait aura-t-il à long terme sur les poules? Les oiseaux ne sont pas vraiment des buveurs de lait... et les aliments atypiques ont toujours fini par provoquer des réactions inattendues chez les animaux!

■ Quelle compréhension de l'économie et de la nature ont donc les paysans qui veulent produire du lait avec autre chose que de l'herbe puis doivent le transformer en poudre de lait en employant d'énormes quantités d'énergie (fossile?) pour finalement fabriquer de la viande de porc bio avec cette poudre de lait?

Cette décision ne pourra qu'encourager encore et toujours la surproduction de lait de vache, qui est la cause principale de la baisse catastrophique et sans fin du prix du lait, et envoyer un signal totalement incompréhensible à nos clients! On est bien loin des «bio sans compromis» et autres «champions de la nature».

La fromagerie bio d'Andeer, par exemple, a obtenu le titre de champion du monde parce qu'elle fabrique du fromage avec du lait produit avec de l'herbe et du foin par des vaches de préférence avec cornes. Voilà les exemples à imiter!

Quand on voit comment nous nous développons actuellement en tant que Bio Suisse, nous devrions être cohérents et redéfinir la notion même de bio. Les décisions de ce genre sont en tout cas diamétralement opposées aux principes du tout récent Concept directeur de Bio Suisse!

Markus Lanfranchi, Verdabbio GR,
Président de Bioforum Schweiz

Toujours le dernier mot!

Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. Toujours.

À vos stylos, à vos claviers! Que toutes les régions se fassent entendre: il va de soi que les lettres écrites en français seront traduites et publiées en allemand!

Les réactions à des articles du bio actualités et les lettres de lecteurs sur d'autres questions brûlantes dans le domaine de l'agriculture biologique sont toujours bienvenues, de même d'ailleurs que les suggestions de thèmes devant être traités dans le bio actualités.

Prière d'adresser vos lettres de lecteurs à: Rédaction du bio actualités, FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73, courriel bioactualites@fibl.org.

5 %
de rabais sur les achats
précoce jusqu'au
19 juin 2010



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Pour les semis après la récolte

Bio 1000: Mélange annuel pour cultures dérobées
Bio 2000: Mélange trèfles violet-raygras bisannuel
Bio 3000: Mélange graminées-trèfles 3 ans
BIOLUZ: Mélange luzerne-graminées 3 ans
Bio 4000: Mélange longue durée graminées-trèfles
Bio 4400 Turbo: Mélange longue durée
graminées-trèfles
Mélange vert de trèfle d'hiver bio:
Spécialement pour les semis tardifs
ALEXPP bio: Engrais vertnon hivernant
N-Plus bio: Engrais vert hivernant,
accumulateur d'azote



Grand choix de semences de dérobées bio,
engrais verts bio comme par exemple: du colza,
la navette d'été, le radis fourrager, la moutarde,
la phacélie, ainsi que div. trèfles et graminées

Demandez le nouveau catalogue des semences.
Mühle Rytz AG, Agrarhandel und Bioprodukte
3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00, www.muehlerytz.ch

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

**Le leader
du commerce
des œufs bio!**



**Nous serions ravis de votre présence du
18. au 20. juin 2010 au Bio Marché (stand 179)**

Visitez notre site internet: vous y
trouvez des informations acutelles
pour les clients et les fournisseurs!
www.hosberg.ch

KAG freiland
das tierfreundliche Bio-Lohn



BIOSUISSE

**Commission de labellisation de
la transformation et du commerce (CLTC)**

Voulez-vous vous engager pour des produits de qualité dans notre Fédération?

Bio Suisse a besoin du savoir faire de praticien-ne-s expérimenté-es qui sont prête-s à contribuer activement au développement de l'agriculture biologique, du Bourgeon et du marché bio. Nous cherchons pour compléter et maintenir la continuité de la commission actuelle un membre supplémentaire pour la Commission de labellisation de la transformation et du commerce (CLTC) dès l'automne 2010.

Les séances se tiennent en allemand. La CLTC de Bio Suisse traite les questions d'interprétation et de développement du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse dans les domaines de la transformation et du commerce. Elle décide de l'octroi et du retrait du Bourgeon et conclut des contrats de licences. Elle rédige des règlements et les promulgue. Elle traite les précédents et édicte des prescriptions et le règlement des sanctions pour la certification. Elle constitue un organe d'assurance-qualité. Elle conseille le Comité de Bio Suisse pour des questions techniques et stratégiques.

Le Comité élit le nouveau membre pour les trois ans restants du mandat. L'élection doit être confirmée par l'Assemblée des délégués en automne 2010.

Sur le site internet de Bio Suisse <http://www.bio-suisse.ch/fr/wahlen.php> vous trouvez la description des fonctions de la commission ainsi que le profil professionnel. Christian Voegeli, tél. 061 385 96 23, répond volontiers à vos questions.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Prière d'envoyer votre candidature avec un bref curriculum vitae avant la **fin juin 2010** à Bio Suisse, Coordination de la Fédération, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle ou par email à natalie.delannoy@bio-suisse.ch.



BIOSUISSE

Commission technique Grandes cultures

Voulez-vous vous engager pour les grandes cultures dans notre Fédération?

Bio Suisse a besoin du savoir faire de praticien-ne-s expérimenté-es qui sont prête-s à contribuer activement au développement de l'agriculture biologique, du Bourgeon et du marché bio. Nous cherchons pour cause de démissions un nouveau membre pour la Commission technique Grandes cultures.

Les séances se tiennent en allemand. La CT Grandes cultures est responsable de la conception de la politique des prix dans le domaine des grandes cultures et elle soutient le Secrétariat dans les questions de développement du marché. Nous cherchons un membre ayant le profil suivant:

- connaissances approfondies des cultures sarclées et des fourrages grossiers;
- bonnes connaissances du marché et de ses acteurs et ayant bon réseau au sein de la branche.

Préférence sera donnée aux agriculteurs bio de Suisse orientale et de Suisse romande. Le Comité de Bio Suisse élit le nouveau membre de la commission en septembre 2010 pour le reste de la durée du mandat (fin 2012).

Sur le site internet de Bio Suisse www.bio-suisse.ch → Service → Fédération → Élections vous trouvez la description des fonctions de la commission et le profil professionnel pour les membres. Josef Reichmuth, membre du Comité de Bio Suisse, tél. 041 855 31 69, répond volontiers à vos questions.